Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260605-DCM_58_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Madame RABORY Sophie, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 19

Date de convocation : 29 mai 2026

Présents : Mme RABORY Sophie, M. DAVENEL Olivier, Mme CLAPIER Cécilia, M. DANIEL Bernard, Mme COLLOC Audrey, M. GAUDIN Emmanuel, Mme GUILLARD Océane, M. GUINARD Hubert, Mme HEARD Gaëlle, M. TANGUY Yohann, Mme HEMERY Carole, M. THOUAULT Michel, Mme REQUINTEL Pauline, M. TRIBODET Cédric, Mme THOUAULT Carole, M. GUINARD Hubert, Mme BRUN Margaux

Excusés : M. LUCE Olivier, Mme LEFEUVRE Mélina, M. GUILLEUX Vincent

Pouvoirs : M. LUCE Olivier donne pouvoir à Mme RABORY Sophie, Mme LEFEUVRE Mélina donne pouvoir à Mme CLAPIER Cécilia, M. GUILLEUX Vincent donne pouvoir à M. DAVENEL Olivier

Secrétaire de séance : Mme CLAPIER Cécilia

58-2026 Administration générale : Sénatoriales : Élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en la Mairie, salle du conseil municipal, le 5 juin 2026 à 20 heures.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. GUINARD Hubert, M. DANIEL Bernard, Mme BRUN Margaux, Mme GUILLARD Océane

La présidence du bureau est assurée par Madame le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : Mme RABORY Sophie, M. DAVENEL Olivier, Mme CLAPIER Cécilia, M. LUCE Olivier, Mme LEFEUVRE Mélina, M. GUILLEUX Vincent, Mme THOUAULT Carole, M. GUINARD Hubert.

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Madame le Maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260605-DCM_58_2026-DE

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 19 voix

Madame le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 5 sièges

d) <u>Élection des délégués suppléants</u>

NB : la même démarche est applicable pour l'élection des suppléants. Toutefois, le bureau électoral détermine le quotient électoral applicable à l'élection des suppléants. Il est égal au nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de suppléants à élire.

- De 9 000 habitants à 30 799 habitants : les conseillers municipaux, qui sont tous délégués de droit, n'élisent que des suppléants, selon le même mode de scrutin.

- Au-dessus de 30 800 habitants : les conseillers municipaux, tous délégués de droit, élisent des délégués de droit « supplémentaires » et des suppléants, selon les mêmes modalités.

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 08/06/2026

La Secrétaire de séance
Cécilia CLAPIER

Le Maire,
Sophie RABORY